



Erreur de la banque en ma faveur

Par **benito**, le **17/04/2009** à **21:55**

Bonjour,

J'ai souscrit il y 2 ans un contrat d'assurance vie de type épargne dans ma banque.

J'ai donc placée 10 000€ sur ce contrat qui provienne de mon compte courant.

Les 10 000€ ont bien été transféré mais continue a apparaitre sur les relevés de mon compte courants, j'en ai averti la banque mais rien a bouger cela fait maintenant 2 ans.

J'ai donc 20 000€ dont 10 000€ virtuel puis je en disposer comme je le souhaite sachant que j'ai informer mon banquier a plusieurs reprise mais rien n'a changer

merci de votre aide